

**Procès-verbal de la cinquième séance du Comité d'Accompagnement
du Pacte pour un Enseignement d'excellence**

15 juin 2015

Présidé par

Mme Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

Présents

M. Frédéric DELCOR, Secrétaire général du Secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) ; Mme Laurence WEERTS, cabinet de la Ministre ; M. Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) ; M. Didier LETURCO, Directeur général adjoint (MFWB-AGERS) du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ; M. Philippe MAYSTADT, Président du Groupe de travail 1 ; M. Didier VIVIERS, Président du Groupe de travail 2 ; Pr. Marc DEMEUSE, UMons ; Pr. Marc ROMAINVILLE, UNamur ; Mme Vinciane DE KEYSER, Secrétaire générale de la Fédération de l'Enseignement Supérieur Catholique (FédESuC) ; M. Denis DUFRANE, Directeur-Président de la Haute École en HAINAUT (HEH) ; M. Raymond VANDEUREN, Administrateur délégué de la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI) ; M. Etienne MICHEL, Secrétaire général du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) ; M. Marc MANSIS, Secrétaire général de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) - Association Professionnelle du Personnel de l'Enseignement Libre (APPEL) ; M. Eugène ERNST, Secrétaire général de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC- Enseignement) ; Mme Laurence MAHIEUX, représentante de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC- Enseignement) ; M. Pascal CHARDOME, Président communautaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) - Centrale Générale des Services Publics (CGSP-enseignement) ; M. Joan LISMONT, Président communautaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) - Syndicat de l'Enseignement Libre (SEL – SETCA) ; M. Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC) ; Mme Joëlle LACROIX, Secrétaire générale de la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO) ; Mme Myriam GERARD, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) ; Mme Masanka TSHIMANGA, Présidente communautaire de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) - Syndicat Libre de la Fonction Publique (SLFP-enseignement) ; M. Marc BECKER, Conseil Economique et Social de Wallonie (CESW), Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) ; Mme Sophie VASSEN, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union des Entreprises à profit social (UNIPSO) ; Mme Frédérique MAWET, Secrétaire générale de Changements pour l'Egalité (Cgé) ; M. Bernard DE VOS, Délégué général aux Droits de l'enfant ; Mme Delphine CHABBERT, Directrice de la Ligue des familles ; Mme Françoise PISSART, directrice de la Fondation Roi Baudouin ;

Représentés

M. Xavier PRATS MONNE, représentant de l'Union Européenne, Directeur général de la DG Education et Culture, représenté par M. Michel TEUTSCH et Mme Patricia DE SMET ; M. Rudy DEMOTTE, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représenté par Mme Annick BRATUN ; M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représenté par Mme Pascale GENOT ; Mme Isabelle SIMONIS, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentée par M. Fabian MARTIN ; M. Rudi VERVOORT, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, représenté par Mme Isabelle GRIPPA ; M. Yves POULLET, Recteur de l'Université de Namur

(UNamur), représenté par Mme Evelyne CHARLIER ; M. Vincent BLONDEL, Recteur de l'Université Catholique de Louvain (UCL), représenté par M. Philippe PARMENTIER ; M. Calogero CONTI, Recteur de l'Université de Mons (UMons), représenté par M. Bernard HARMEGNIES ; Mme Cécile MOUCHERON, représentante de M. Didier VIVIERS, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles (ULB); M. Albert CORHAY, Recteur de l'Université de Liège (ULg), représenté par Mme Dominique LAFONTAINE ; Mme Fanny CONSTANT, Secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP), représentée par M. Christian LECLERCQ ; M. Olivier WILLOCX, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union des Entreprises de Bruxelles (BECI-UEB), représenté par M. Xavier DEHAN ;

Excusés

M. Andreas SCHLEICHER, représentant de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), Director Education and Skills ; Mme Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation de la Région wallonne ; M. Paul MAGNETTE, Ministre-Président de la Région wallonne ; M. Didier GOSUIN, Ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale, en charge de la Formation professionnelle à la Commission communautaire française (CoCoF) ; M. Pierre JADOUL, Recteur de l'Université Saint-Louis (USaintLouis) ; M. Roberto GALLUCCIO, Administrateur délégué du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS) ; M. Toni BASTIANELLI, Président de la Chambre des Hautes Ecoles et de l'Enseignement supérieur de promotion sociale (ARES) ; Mme Isabelle MICHEL, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) ; M. Philippe VAN MUYLDER, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) ; M. Philippe VANDENABEELE, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Secrétaire régional bruxellois de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) ; M. Michel MICHIELS, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Confédération Bruxelloise des Entreprises Non Marchandes (CBENM) ; M. Eric THIRY, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Fédération Nationale des Unions des Classes Moyennes (FNUCM) ; Mme Geneviève BOSSU, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union des Classes Moyennes (UCM) ; M. Bernard JOCKIN, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Secrétaire de la Commission Emploi – Formation – Education ; Vincent REUTER, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union Wallonne des Entreprises (UWE), représenté par M. Jean DE LAME.

Ordre du jour

L'ordre du jour du Comité d'accompagnement est le suivant:

1. Présentation du rapport du GT2.
2. Présentation du rapport du GT1.
3. Le rapport McKinsey.
4. Discussions.
5. Suite de l'agenda.

1. Présentation du rapport du GT2.

M. VIVIERS, Président du GT2, introduit la présentation du rapport. Il explique que celle-ci portera essentiellement sur les compléments apportés depuis la version provisoire du rapport du GT2, et rappelle les points méthodologiques, notamment le choix de travailler selon une matrice en huit axes. Les points approfondis à la demande du CDA et du GC sont la culture, la mixité sociale et la question du genre à l'école. D'autres éléments n'ont pas été traités, soit par manque de qualification

ou par souci de conserver une visée généraliste, à savoir, notamment, la recombinaison des familles, le boom démographique ou les formes alternatives d'enseignement et de certification. Le GT2 n'a pas souhaité « forcer la temporalité », en arrêtant des propositions fermes en matière de durées (ce que l'on peut observer notamment sur la question du continuum pédagogique ou du tronc commun). Au contraire, le GT2 a conservé le parti pris d'une vision globale, laissant aux GT ultérieurs le soin d'aller dans les détails opérationnels. Le GT2 a cherché à établir un rapport qui allie vision, prospection et réalisme, sans prétention d'exhaustivité. Les aspérités n'y ont pas été gommées, en ce sens qu'il n'y a pas été recherché un consensus systématique, ce qui ne signifie pas que parfois, un consensus n'ait été trouvé. M. VIVIERS remercie vivement M. Romainville et Mme Dejean, ainsi que tous les membres du GT2.

M. ROMAINVILLE détaille les évolutions du rapport du GT2 depuis le rapport intermédiaire. *Pour plus de détails, le document PDF de présentation de M. ROMAINVILLE est joint en annexe à ce Procès-verbal.*

Mme MILQUET remercie MM. VIVIERS et ROMAINVILLE ainsi que les membres du GT2 pour ce rapport complet et très intéressant.

2. Présentation du rapport du GT1.

M. MAYSTADT, Président du GT1, commence sa présentation en disant avoir envié le GT2 sur la liberté d'avoir pu suggérer des réformes. Mme MILQUET répond que d'ici le 30 juin, il est loisible d'adresser des recommandations au Comité d'accompagnement.

M. MAYSTADT dresse le constat d'un rapport en grosse partie finalisé mais au sein duquel trois fiches n'ont pu être réalisées, faute de temps ou de données. C'est le cas notamment de la fiche 1.3. concernant les outils, supports et méthodes d'enseignement/d'apprentissage/d'évaluation, dont ceux liés aux technologies numériques. Par ailleurs, la fiche concernant l'allocation des ressources au sein du budget de l'enseignement est à peine ébauchée. Il s'agit donc d'une question sur laquelle il faudra revenir. Il ajoute que, par ailleurs, outre le rapport proprement dit, le GT1 a commencé à constituer une base de données. M. MAYSTADT remercie tous les membres du GT1 qui l'ont alimentée.

M. DEMEUSE rappelle que le rapport du GT1 a été une œuvre collective réalisée à plusieurs mains, qui a, dès lors, nécessité un travail d'harmonisation qui n'est pas terminé... Sa structuration par fiches peut avoir engendré des redites. M. DEMEUSE explique que, dans l'axe Savoirs-compétences, deux fiches sur quatre ont été réalisées et qu'il y a eu très peu de discussions sur les fiches de Christian Orange qui n'ont dès lors pas fait émerger de dissensus. Des discussions ont porté sur le sujet des méthodes pédagogiques actives, sujet qu'il faudra approfondir en phase 3. C'est l'axe Parcours qui a retenu le plus les membres du GT1. Au sein de cette thématique, le sujet des inégalités endogènes/exogènes a été abordé et a suscité des discussions mais le sujet n'a pas été complètement vidé. M. DEMEUSE relève que la notion de quasi marché scolaire a été également discutée. Il ajoute que lorsqu'on aborde la notion d'équité, on définit rarement le modèle de justice auquel on se réfère, élément qui devra être creusé dans le cadre du GT4 (phase 3).

Concernant l'axe Acteurs, M. DEMEUSE explique que la formation des directeurs a été peu traitée. Dans l'axe Gouvernance, il pointe le risque d'un désinvestissement dans l'immobilier ce qui devra constituer un point d'attention au sein du GT6 (phase 3). *Pour plus de détails, le document PPT de présentation de M. DEMEUSE est joint en annexe à ce Procès-verbal.*

Mme MILQUET remercie MM. MAYSTADT et DEMEUSE, ainsi que les membres du GT1 pour cet intéressant et volumineux rapport.

3. Le rapport McKinsey.

M. DELCOR explique que le rapport McKinsey devait être intégré au rapport du GT1 mais que, faute du temps nécessaire pour ce faire, il sera intégré directement au sein de l'avis de synthèse du Groupe central et que cette synthèse sera présentée au CDA.

4. Discussions.

Mme MILQUET explique qu'à l'approche de la fin de cette première phase du processus du Pacte pour un Enseignement d'excellence, il est possible de remettre un peu de souplesse et de déborder sur la première semaine de juillet. Elle redit à MM. MAYSTADT et DEMEUSE qu'il est leur loisible d'envoyer des recommandations. La Ministre précise que les deux réunions du CDA à venir seront allongées par rapport à l'horaire habituel.

Mme MAWET interroge la Ministre concernant le décret Inscriptions et son articulation avec les travaux du Pacte.

Mme MILQUET explique qu'il y aura bien une consultation informelle. Elle précise que rien d'officiel ne sera décidé avant la rentrée, avec un vote au plus tôt au mois d'octobre. Une discussion concernant les pistes envisagée aura lieu avant le 15 juillet. Un débat pourra avoir lieu, mais sous le couvert de la confidentialité.

M. PARMENTIER souligne le grand intérêt des deux rapports et le tour de force réalisé, au vu du timing serré. Il relève la richesse des constats et des propositions présentes dans les rapports des GT, et constate de larges convergences. Au vu de leur intérêt et de leur richesse, il demande à pouvoir recevoir les diaporamas utilisés par MM. ROMAINVILLE et DEMEUSE. Il apprécie le fait que le GT2 mette en tension certaines réalités ; il ajoute qu'il faut parfois s'accommoder des tensions, notamment sur la question de l'égalité. Il dit rester un peu sur sa faim sur le point de la transition entre enseignement secondaire et supérieur et suggère d'aller voir, en la matière, ce qui se fait au Québec.

M. HUBIEN relève que les rapports des deux GT n'ont pas le même statut, dès lors que le rapport du GT2 a été adopté par le Groupe tandis que ce n'est pas le cas du rapport du GT1, ce qui constitue à ses yeux une grande différence. Il ajoute que dans le GT1, certaines questions et interventions n'ont pas donné suite à des adaptations du rapport. Il poursuit en disant que le choix des documents de référence pose question, et qu'il y a, en filigrane du rapport, des choix idéologiques qu'il ne partage

pas. En matière de relations entre écoles et parents, il dit avoir transmis de nombreux commentaires qu'il ne retrouve pas dans le rapport.

Mme MILQUET rappelle que les GT1 et GT2 sont des sous-groupes du GC qui se chargera des arbitrages définitifs. Et que dès lors, le travail n'est pas fini. Mme MILQUET ajoute que les choix des constats ne sont, pour leur part, pas manipulés. Par ailleurs, le processus doit se poursuivre avec la création des quatre GT suivants. Il faudra baliser le travail sur la base de notes d'orientation. À cette occasion, un affinage sera possible : ce qui n'aura pas pu être intégré lors de la phase 1 pourra l'être dans la constitution des notes de base des GT suivants. Il faut considérer cette phase qui s'achève comme la première étape d'un processus de plus long terme.

M. MAYSTADT fait remarquer que, d'emblée, il a été décidé que le rapport final du GT1 ne serait pas approuvé par tous les membres du GT. Il récuse le procès d'intention des présupposés idéologiques, arguant du fait que le rapport a évolué en cours d'élaboration. Il relève par exemple que le rapport final est plus nuancé sur le point des inégalités scolaires. Concernant le point des relations avec les parents, il précise que l'Ufapec et la Fapeo se sont mises d'accord pour rédiger le texte.

M. DEMEUSE reconnaît que le rapport du GT1 n'a pas le même statut que celui du GT2, mais concernant les sources utilisées, il relève qu'elles n'ont pas toutes le même statut non plus.

M. MICHEL relève quelques points forts dans le travail réalisé. Dans le GT2, une certaine vision prospective avec un recours bienvenu aux travaux d'Edgar Morin. La prise en compte assez subtile des points de vue. L'évitement du syndrome de « l'école envahie ». Il renvoie également au rapport McKinsey pour la prise en compte des inégalités exogènes (par exemple l'augmentation du nombre d'élèves en situation de pauvreté liée à la croissance démographique) ; et pour l'examen plus approfondi des conditions concrètes d'enseignement, les conditions de recrutement des directeurs, la manière de définir le temps de travail des enseignants, etc. Il pointe certains points forts au sein du GT1 : la recension des travaux universitaires, l'exposé assez complet de certaines thèses, en particulier l'examen des inégalités endogènes liées à l'organisation de l'enseignement. Et puis certains éléments traités de manière inégale, comme la qualité de l'enseignement (une question qui semble parfois surdéterminée par celle de l'équité. Or, si ces deux questions sont importantes, une de ces questions ne peut tout dire de l'autre) ou la question des ressources budgétaires. Il conclut en disant que les trois rapports ont de grands mérites, chacun pouvant aider à progresser, mais relevant qu'ils sont indissociables.

Concernant le point de l'allocation des ressources, Mme MILQUET rappelle qu'Ernst and Young réalise une consultance en la matière et réalisera un rapport pour le mois de juillet. Elle rappelle l'importance de travailler la question de l'affectation des moyens de manière à pouvoir dégager des marges financières pour financer les réformes.

M. DEMEUSE ajoute qu'il est difficile de parler de « la » qualité de notre système, dès lors que ce qui le caractérise est précisément la dispersion de ses résultats, ce qui plombe la moyenne, et son fort déterminisme social.

Mme CHABERT relève de manière générale la qualité du travail réalisé. Elle se réjouit de voir que les envois de la Ligue des familles ont été intégrés. Par ailleurs, elle constate une certaine osmose entre les deux GT mais parfois aussi, une certaine asymétrie. Ainsi, la question des rythmes scolaires est

intégrée au GT2 mais n'est pas traitée dans le GT1. Elle se demande dans quelle mesure cela aura une incidence sur la création des futurs GT qui ont besoin de matière pour démarrer. Ensuite, sur la question de la gratuité à l'école, elle relève une certaine contradiction, dans la mesure où le GT2 recommande la gratuité, mais qu'au sein du GT1, on évoque plutôt une limitation des frais exigibles.

M. DEMEUSE répond que la question des rythmes scolaires ne figurait simplement pas dans le cahier des charges. Il rappelle également que le GT2 dit ce qui est souhaitable, sur base de quoi le GT1 peut faire un diagnostic. Concernant la gratuité, il relève que la législation en la matière est « étrange » et qu'il n'a pas été possible au GT1 d'évaluer la mesure dans laquelle le système n'est pas gratuit.

Mme MILQUET ajoute que, bien que non étudiée par le GT1, la question des rythmes pourra être abordée dans le GT Parcours et qu'au sein de celui-ci, un sous-groupe de travail pourrait lui être consacré. Elle est consciente qu'au vu de l'évolution du rythme des familles d'aujourd'hui, des choses sont certainement à revoir.

M. MAYSTADT ajoute que, concernant la gratuité, certains membres du GT ont fait des suggestions mais, qu'au vu de la contrainte de respecter le strict cadre diagnostic, elles n'ont pu être intégrées.

Mme MILQUET rappelle que la problématique de la gratuité est évidemment connectée avec celle du financement.

M. DEHAN remercie les auteurs des deux rapports. Il relève par ailleurs que, concernant la fiche 3.6 du GT1, même si elle n'a pas vocation à l'exhaustivité, il y a d'autres éléments à verser. Il ajoute que l'allocation des ressources est à ses yeux fondamentale. Avec 5,5 milliards de dépenses annuelles, la FWB n'a pas le système le plus performant. Enfin, d'après une estimation de BECI, le coût du redoublement serait quatre fois élevé que ce qui est dit habituellement.

5. Suite de l'agenda.

Mme MILQUET propose deux autres réunions du CDA. Une réunion le 29 juin, et une autre éventuellement le 6 juillet, au besoin. Ces réunions seront plus longues. Elle ajoute que, lors de ces réunions, les éléments clé des trois rapports seront synthétisés dans un avis du GC qui sera présenté au CDA, synthèse sur la base duquel le Gouvernement devra décider des orientations à venir. Elle ajoute qu'il est tout à fait imaginable que les GT1 et GT2 poursuivent au besoin certains travaux.

M. PARMENTIER demande s'il est possible de remettre des commentaires par écrit en cas d'indisponibilité.

Mme MILQUET répond par l'affirmative ajoutant qu'il est aussi possible de se faire remplacer.
